



METPARK

Communiqué de presse

23/03/2021

Pour diffusion libre et immédiate

Lancement d'une nouvelle offre dédiée aux vélos ! METPARK poursuit sur sa lancée pour développer et accompagner toutes les mobilités à Bordeaux !

Mars 2021 marque le lancement de la nouvelle stratégie de METPARK pour les mobilités douces ! En effet, la régie métropolitaine amorce une démarche vélo volontariste et engagée, qui lui permettra d'accompagner activement la politique de Bordeaux Métropole, relative aux moyens de déplacement non motorisés, à l'agrandissement, à la sécurisation et à la rénovation des espaces vélos.

Soutenir et développer l'usage des vélos

Le taux de motorisation des ménages métropolitains baisse, tandis que la pratique du vélo continue d'augmenter (+ 10% sur l'ensemble de l'année 2020 selon l'Association de collectivité Vélo et Territoires). Engagée aux côtés de Bordeaux Métropole en tant qu'acteur majeur de la mobilité, METPARK a défini sa stratégie des véhicules 2 roues non motorisés autour de plusieurs axes de développement, qui permettront à terme, d'offrir aux usagers de la métropole bordelaise, un accès facilité aux mobilités dites « douces ».

Dans les prochains mois, METPARK mettra en place une offre de service dédiée aux véhicules deux roues non motorisés : faciliter l'accès aux locaux vélos, mettre en place des casiers sécurisés, des kits de gonflage et de réparation, mais aussi lancer un nouveau concept de grand parc à vélos !

Une enquête IFOP menée pour Bordeaux Métropole en février 2021, indique que 70% des bordelais considèrent le manque de sécurité dans les parkings, comme un frein important à leur pratique du vélo. *"Ce chiffre nous conforte dans la direction que prend notre régie. Celle de proposer un service optimal, alliant accessibilité, confort et sécurité aux usagers quelle que soit leur mobilité."* Nicolas Andreotti, Directeur Général de METPARK.

Une nouvelle offre d'abonnement dédiée aux vélos

La révision de la politique tarifaire vélo est un des points de départ au développement de la stratégie de METPARK dédiée aux véhicules 2 roues non motorisés. Depuis le 1^{er} mars 2021, METPARK a lancé sa campagne « la liberté à 2 roues » comprenant deux offres d'abonnements : 5 € par mois ou 35 € par an, pour accéder aux 16 locaux vélos sécurisés de la régie dans 7 villes et quartiers de la métropole bordelaise.

À propos de METPARK

Anciennement PARCUB et devenue METPARK au 1er janvier 2020, la régie métropolitaine de stationnement est un établissement public industriel et commercial (EPIC) qui s'adapte à l'évolution des modes de déplacements de l'agglomération bordelaise. METPARK est un acteur et un chaînon incontournable des enjeux de la mobilité traduisant et facilitant ainsi les orientations prises par Bordeaux Métropole. À ce jour, la régie METPARK exploite 14 000 places sur 31 parkings et compte 9 000 abonnements. En 2019, elle a recensé près de 2,8 millions de visiteurs horaires.

www.mtpk.fr

Contacts presse

Ludivine Dellas
ldellas@mtpk.fr
05 56 99 50 00

Morgane Crouzille
mcrouzille@mtpk.fr
05 56 99 50 00



place
à la
Mobilité!

